

IDENTIFICATION

Section : CAP

Intitulé de l'UE : Introduction à la sociologie de l'éducation

Code de référence : 981013U36D4

Nombre de périodes : 40

Nombre de crédits ECTS : 3

DESCRIPTION

Prérequis ou documents de référence pour une préparation préalable au cours :

Outre le(s) titre(s) exigé(s) par la législation de l'enseignement, l'apprenant devra se prévaloir des capacités préalables requises :

à partir de situations concrètes en relation avec la profession d'enseignant et en respectant les règles de syntaxe et d'orthographe courantes :

- ◆ s'exprimer oralement et par écrit de manière cohérente et pertinente dans des situations de communication variées ;
- ◆ identifier et restituer l'essentiel des informations contenues dans une communication orale et écrite ;
- ◆ produire un message structuré qui exprime un avis ou une prise de position à leur propos ;
- ◆ transférer une information en utilisant un vocabulaire adapté au contexte et au destinataire du message.

Titres pouvant en tenir lieu :

- ◆ Soit l'attestation de réussite de l'unité d'enseignement 9810 11 U36 D3 "Certificat d'aptitudes pédagogiques : Expression orale et écrite en français orientée vers l'enseignement"
- ◆ Soit le Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur - CESS
- ◆ Soit être titulaire d'un titre de l'enseignement supérieur.

Finalités particulières :

Cette unité d'enseignement vise à amener l'étudiant à :

- ◆ repérer, au départ des grands courants de la sociologie de l'éducation, les rapports entre l'école et la société ;
- ◆ identifier des phénomènes de société et leur manifestation dans le système scolaire ;
- ◆ développer une réflexion critique sur le fonctionnement de l'institution scolaire dans ses rapports avec le système social, culturel, économique et politique ;
- ◆ développer une réflexion sur sa position d'acteur institutionnel dans le système scolaire.

Contenu du cours :

Ce contenu aborde les grands courants de la sociologie de l'éducation, l'influence des phénomènes sociaux sur le système scolaire.

Bibliographie :

- **Comprendre et agir pour plus d'égalité à l'école, coffret pédagogique à l'usage de TOUS (changements pour l'égalité) (clé USB et fiches)**
- **Toute la socio en BD, tome 1 : socialisation, liens sociaux et déviance, Belin éducation, 2020**
- Pratiques des Sciences sociales, Erasme, 2016,
- Enseigner pour émanciper, émanciper pour apprendre" (<https://esf-scienceshumaines.fr/pedagogie/144-enseigner-pour-emanciper-emanciper-pour-apprendre.html>),
- Pacte : <https://www.changement-egalite.be/Que-faire-avec-le-Pacte-Comment-l>
- <https://www.changement-egalite.be/TRACeS-de-ChanGements>
- Nombreux rapports de recherches sur le site du girsef : <https://uclouvain.be/fr/chercher/girsef>
- L'éthique, revue « Traces » : <https://www.changement-egalite.be/TRACeS-no-231-Ethique-mai-juin>

PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)

Delhay Anne

METHODOLOGIE

- Le cours abordera des notions de sociologie comme par exemple l'inégalité des chances
- En lien avec les apports théoriques sociologiques et les outils, le cours travaillera **des études de cas (une histoire d'un.e adolescent.e et des exemples vécus)**.
- Pour cette UE, il vous sera demandé une participation active, **l'implication de chacun(e) dans le groupe permet un apprentissage supplémentaire par le partage des expériences.**

SUPPORTS

Des notes de cours
Un quizz

MODES D'ÉVALUATION ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE

- Examen qui aura lieu le 29 novembre 2025 , **travail individuel** sur un fait scolaire
- Synthèse écrite à rédiger lors de l'examen sous la forme d'un document word ou pdf accompagné d'un PowerPoint illustré.
- Les consignes du fait scolaire pour l'examen certificatif sont identiques à celles rencontrées lors des exercices analysés en classe.

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

au départ d'une ou plusieurs situations-problèmes concrètes qui concerne(nt) l'école et l'éducation, par l'utilisation d'une technique d'analyse,

- ♦ de situer la(les) situation(s)-problème(s) dans son (leur) contexte (politique, économique, social ou culturel) ;
- ♦ d'en repérer différents enjeux sociétaux et leur impact dans le milieu scolaire ;

- ♦ de proposer et de justifier des éléments de solution adaptés au milieu scolaire et aux ressources existantes.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ♦ le niveau de cohérence : la capacité à établir une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé,
- ♦ le niveau de précision : la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles,
- ♦ le niveau d'intégration : la capacité à s'approprier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions,
- ♦ le niveau d'autonomie : la capacité de faire preuve d'initiative démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement.

UTILISATION DE L'IA

Cadre d'utilisation des outils numériques et de l'intelligence artificielle (IA)

Dans le cadre des activités de cours, l'usage des outils numériques et des intelligences artificielles est autorisé et encouragé, à condition qu'il respecte les principes suivants, issus du cadre institutionnel EA – SeGEC :

Utilisation éthique

- Respect du RGPD, des droits d'auteur et de la propriété intellectuelle.
- Vérification des sources et des contenus générés.
- Honnêteté intellectuelle dans toute production.

Utilisation responsable

- Pertinence pédagogique de l'usage des outils IA.
- Prise en compte de l'impact environnemental.
- Transparence et mention explicite du recours à l'IA.
- Vérification critique des contenus générés.

Utilisation inclusive

- Accessibilité des outils pour tous les apprenants.
- Prise en compte de la diversité des profils numériques.

Restrictions

- Interdiction de toute forme de plagiat, d'usurpation, de désinformation ou d'atteinte à la vie privée.

- L'IA ne doit pas remplacer la réflexion personnelle, mais peut soutenir la structuration, la relecture ou la mise en forme des productions.

Responsabilité de l'étudiant·e

-Chaque étudiant·e est responsable d'un usage réfléchi, critique et transparent des outils d'IA.

-Toute utilisation de l'IA dans un travail doit être signalée explicitement (ex. : en note de bas de page ou mention en fin de document).